TAM TAM DES mam

Lettre d'informations

N°6 - septembre/octobre 2026

Carnet des MAM

Ouverture de la MAM **Mon Joli Nuage** à Châteaubernard avec à son bord Anna, Sandra et Victoria.

2 fermetures cet été : les MAM de Montmérac et Saint-Laurent de Cognac .

Référentiel

Parution en septembre 2026 du **Socle national de connaissances et de savoir-faire communs des professionnels de la petite enfance.**

https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2026-09/SPPE-Socle-national-de-connaissances-pour-professionnels-petite-enfance.pdf

A vos agendas !

Réservez la date du **vendredi 9 avril 2027** : le SAMA s'associe au Tam-tam des MAM pour vous permettre de participer à la prochaine **Journée Départementale des MAM en tant que journée de formation.**

PLAN D'URGENCE DE LA PETITE ENFANCE

Lors de la Rentrée de la petite enfance le 21 septembre, la ministre de la Santé, de la Famille, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Stéphanie Rist a annoncé plusieurs mesures d'**un plan d'urgence de sauvegarde de la petite enfance.**
Concernant les assistantes maternelles et les MAM, il est prévu une **revalorisation de la prime au démarrage des MAM** de 6000€ à 7000€ et de l**a prime d'installation** de 1200€ à 1400€ . De plus, **une prime d'équipement** de 1 400 € est créée, attribuable lors du renouvellement de l'agrément pour dix ans (les assistantes maternelles de plus de 10 ans d'ancienneté pourront également y prétendre). Elle comprend l'achat d'équipements pour le confort d'été.
Ces mesures ont été validées début octobre par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. **Les conditions de mise en place** de ces mesures (date effective, documents de demande d'aide, etc.) vous **seront communiquées après la publication de la circulaire d'application** par la CNAF.

BILAN DU GROUPE DE TRAVAIL DU SDSF "MAM"

Le schéma Départemental des Services aux Familles 2023-2026 touche à sa fin et entre en phase de bilan
C'est l'occasion de vous proposer une synthèse des actions et outils portés par le groupe de travail "MAM" composé de professionnel·les de la Caf Charente, du Service Agréments et Modes d'Accueil du Département, de services petite enfance de collectivités, de RPE, de la FEPEM, d'Ipéria et de l'Udaf de la Charente. Vous avez pu nous rencontrer lors des **Journées Départementales des MAM** qui est une des actions majeures menées.
Les échanges au sein de ce groupe ont permis de **construire les missions du Tam-tam des MAM**, de **soutenir l'animatrice dans l'élaboration de ses actions** mais également de mettre en place **une coordination départementale** sur l'accompagnement des projets de créations et des MAM. La rédaction du **guide "Créer une MAM en Charente"** est la réalisation concrète de ce partenariat. Un nouvel outil est en cours de finalisation : **le site internet du Tam-tam des MAM**.

Le groupe de travail a décidé de poursuivre ce cheminement collectif au-delà du SDSF qui se clôture afin de réfléchir à de nouvelles actions pour favoriser la pérennité des MAM et soutenir les assistantes maternelles qui y exercent...
.... **et pourquoi pas imaginer l'intégration de l'une de vous à ce groupe ?**

Pas de coup de ♥
mais vous trouverez en pièce-jointe la liste des ouvrages pro disponibles et empruntables au Tam-Tam des Mam !



Actualités des organisations représentant les assistantes maternelles

L'ANAMAAF propose un **webinaire gratuit "Découvrir le référentiel de qualité d'accueil du jeune enfant" d'octobre à novembre**.
https://www.monetico-online-asso.com/anamaaf/decouverte-ref

L'UFNAFAAM, l'ANAMAAF et la SPAMAF ont adressé un courrier commun à la ministre, Stéphanie Rist pour demander une **stratégie nationale en faveurs des assistantes maternelles.**
https://www.lassmat.fr/sites/default/files/actualites/01326_let_commune_accueil_individueldoc_1.pdf

Udaf Charente Unis pour les familles
73 impasse Joseph Niepce
CS 92417
16024 Angoulême Cedex
isabelle.sicard@udaf16.org
06 03 94 15 32